

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1244/SG/FIN portant admission à la retraite d'un agent de contrôle et d'un commis des S.A.F. du Cadre territorial en service aux Contributions .

n° 69-1244/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
14 août 1969

Numéro JO
n° 17 du 25/08/1969

Date du numéro
25 août 1969

TEXTE INTÉGRAL

MM. Djama Djilal Djama, agent de contrôle principal 1er échelon, bénéficiant de 50 points d'indice de traitement supplémentaire en qualité de surveillant général adjoint au Chef de Contrôle du Port, et Abdoukader Waberi Askar, commis des S.A.F. principal 1 échelon du Cadre territorial en service) aux Contributions, sont admis à faire valoir leurs droits à une pension de retraites pour compter du 1er octobre 1967.